



## COMMUNE D'ANNIVIERS

### M I S E S   A   L ' E N Q U E T E   P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Genoud Jean-Henri pour la démolition et la reconstruction d'une cabane de jardin - parcelle 764, folio 7, zone d'habitations individuelles 0.40, située au lieu dit "Damon Vella" à St-Luc - coordonnées 2'612'390 / 1'118'790.

Barmaz Marcel pour la construction d'un mur de soutènement et d'une place d'agrément - parcelles 1486 et 3246, folio 17, zone d'habitations individuelles 0.30, situées au lieu dit "Les Effinecs" à Mission - coordonnées 2'611'810 / 1'116'025.

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelêts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions sont à envoyer, dans les trente jours, en courrier recommandé.

Anniviers, le 5 avril 2019

L'ADMINISTRATION COMMUNALE